

Les Cahiers des Dix



L'Institut Canadien de Québec

Jean Bruchési, M.S.R.C.

Number 12, 1947

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080151ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080151ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bruchési, J. (1947). L'Institut Canadien de Québec. *Les Cahiers des Dix*, (12), 93–114. <https://doi.org/10.7202/1080151ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'Institut Canadien de Québec

Par JEAN BRUCHÉSI, M.S.R.C.

A la fin de mai 1884, avait lieu à Ottawa la réunion de la Société Royale fondée, deux ans plus tôt, par le marquis de Lorne. Au nombre des personnes qui y prirent part, non pas en qualité de membres ou de simples auditeurs, mais comme délégués officiels, se trouvait l'abbé Napoléon Bruchési. Montréalais de naissance, le jeune prêtre, à peine revenu de Rome, après cinq ans d'absence, avait été prêté par son archevêque au diocèse de Québec. Il n'avait pas été lent à se faire de nombreux et fervents amis, dans la vieille capitale où la distinction de ses manières, l'étendue de sa culture et le charme de son éloquence flattaient l'amour-propre des Québécois autant qu'ils seraient un jour l'orgueil des citoyens de Montréal. Et il fallait cela vraiment pour que l'Institut Canadien, regardé à juste titre comme la plus vénérable association culturelle de la ville, comme l'un des organismes les plus représentatifs de l'*intelligentsia* québécoise, eût consenti à déléguer un « aubain » auprès de la très digne Société Royale du Canada.

Ce qu'était alors l'Institut Canadien — ce qu'il est du reste demeuré cent ans bientôt après sa fondation — le futur archevêque de Montréal le disait en termes choisis à ses aînés, dont quelques-uns fréquentaient régulièrement les salles de la rue de la Fabrique. « Nous sommes, proclamait l'abbé Bruchési, une société littéraire, vouée au culte de la langue française, consacrant tous ses efforts à populariser, à développer de plus en plus notre littérature franco-canadienne, faisant appel à tous les talents, à tous les dévouements . . . n'imposant à tous qu'une condition : celle de sauvegarder partout et toujours le pacte indestructible scellé, dès les premières pages de notre histoire, entre nos croyances religieuses et nos aspirations nationales ». L'Insti-

tut, s'empressait d'ajouter l'orateur, ne demandait pas à la Société Royale le don auquel se reconnaissent les rois, et que celle-ci eût été, d'ailleurs, fort en peine de verser, mais il la priait de lui accorder « ce qui vaut mieux que l'or . . . : la bienveillance et la sympathie ».

A l'époque où l'abbé Bruchési définissait de la sorte le caractère de l'Institut Canadien, ce dernier comptait déjà trente-six ans d'existence, ayant été fondé peu après l'établissement de l'Union et sa fondation ayant alors traduit, avec bien d'autres signes, la volonté de ressaisissement qui anima nos ancêtres à partir de 1845. Les historiens ne se sont pas trompés en affirmant que l'Union fut une nouvelle conquête. Le plus noir pessimisme nourrissait les esprits et fort peu nombreux étaient, à ce moment-là, ceux qui n'entretenaient point les doutes les plus sérieux sur l'avenir des Canadiens de langue française. Un homme heureusement, Louis-Hippolyte La Fontaine, avait lancé le mot d'ordre : combattre et résister. C'est dans l'ordre politique que s'opéra très vite le premier redressement. L'arme mortelle, que ses auteurs avaient dirigée contre les Canadiens, ceux-ci eurent bientôt fait de la retourner contre leurs adversaires et les injustices de l'Acte d'Union finirent par disparaître peu à peu. Reprenant confiance, les Canadiens reprirent du même coup conscience de ce qu'ils étaient.

Que la lutte, dirigée par La Fontaine, ait fait une large part aux forces de l'esprit, nous n'en voulons pour preuve que la publication, en 1845, du premier tome de l'*Histoire du Canada*, de François-Xavier Garneau. Cette publication, au surplus, répondait on ne peut mieux au désir d'une jeunesse ardente, grandie dans l'épreuve, instigatrice et agent d'un éveil littéraire qui devait fortifier sa foi patriotique, à défaut de lui inspirer des chefs-d'oeuvre.

Encore fallait-il fournir à cette jeunesse les moyens de se grouper, de cultiver les lettres et les arts. A proprement parler, il n'y avait alors, au Canada français, aucune société littéraire, aucune bibliothèque. Bien plus, en 1844, par exemple, nos compatriotes de Montréal ne disposaient d'aucune salle publique à eux.

Sur les entrefaites, un groupe de jeunes montréalais décide de

fonder une société qui prend le nom d'Institut Canadien. Cette société promet d'offrir à ses membres des lectures (conférences), d'organiser des discussions, de monter une bibliothèque. Comme il fallait s'y attendre, les débuts sont pénibles. Mais, déjà, en 1850, soit six ans après sa fondation, la bibliothèque renferme près de sept cents volumes, reçoit plus de cinquante journaux, et, l'année suivante, l'Institut Canadien de Montréal compte trois cent vingt-cinq membres.

L'élan est donné et, bientôt, c'est toute la province qui, à l'exemple de la métropole, veut avoir des Instituts Canadiens. Il en existe déjà une vingtaine dès 1852 : à Québec, Saint-Jean, Chambly, Laprairie, Sorel, Berthier, Lanoraie, Joliette, L'Assomption, aux Trois-Rivières. Il finira par y en avoir une soixantaine. Mais la presque totalité, sinon tous, n'ont qu'une existence éphémère et disparaissent plus ou moins rapidement, faute de conférenciers capables et diserts ou d'auditoires intéressés. Seuls demeurent les Instituts de Montréal et de Québec auxquels est venu se joindre, en 1852, l'Institut Canadien-Français d'Ottawa qui ne peut offrir, au début de ses modestes origines, qu'une salle de lecture où, durant plusieurs années, quelqu'un lit les journaux à haute voix pour ceux qui ne savent pas lire.

L'histoire de l'Institut Canadien de Montréal est connue. Il eut le malheur de succomber à la tentation de la politique et, comme les esprits les plus avancés du temps — Joseph Doutre, Eric-Antoine Dorion, Louis-Antoine Dessaulles — en eurent vite pris la direction, il versa insensiblement dans l'anticléricalisme. Aux environs de 1858, les libéraux à tendance radicale y détenaient la majorité et la bataille s'engagea, au nom de la liberté de pensée, autour de la bibliothèque. La division se glissa dans les rangs, et des instituts rivaux — l'Institut National et l'Institut Canadien-Français — furent fondés, dont la rapide disparition ne laissa bientôt plus en présence que deux adversaires : l'Institut Canadien, qui s'érigait en champion de l'intelligence éclairée, et le saint évêque de Montréal, Mgr Bourget, qui n'entendait pas abdiquer son rôle de protecteur de la doctrine et de défenseur de la morale. « La tribune de l'Institut, écrivait le prélat à la

date du 30 avril 1858, est devenue la trompette au moyen de laquelle on répand à grand bruit, parmi nos compatriotes, les idées les plus absurdes en fait de religion, de morale, de nationalité . . . L'Institut a failli à sa mission . . . sa bibliothèque . . . renferme des ouvrages considérés non seulement par les catholiques, mais par les chrétiens de toute dénomination, comme essentiellement futiles, irréligieux et immoraux ». La lutte ainsi engagée se poursuivait d'abord plus ou moins sourdement et, en 1864, l'Institut croyait bon d'en appeler à Rome des premiers jugements de l'évêque. Quatre ans plus tard, la congrégation du Saint-Office condamnait l'annuaire de l'Institut Canadien et la Propagande donnait raison à Mgr Bourget. A partir de 1869, un catholique ne pouvait plus faire partie de la société sans encourir l'excommunication. Ce fut alors la guerre ouverte, marquée, d'un mois à l'autre, de provocations de plus en plus violentes. L'Institut Canadien n'en était pas moins frappé à mort. Il végéta quelque temps encore, connut un bref regain de vie avec l'Affaire Guibord, et finit par disparaître.

* * *

Trois ans après la fondation de l'Institut Canadien de Montréal, des jeunes gens de Québec, qui y avaient adhéré, crurent que l'heure avait sonné de doter leur ville d'une société similaire. De fait, la population québécoise ne disposait alors d'aucun moyen pour compléter des études sérieuses. La Société canadienne d'études littéraires et historiques, lancée en 1845 par Auguste Soulard qui passa pour notre Charles Nodier de l'époque, ne comptait déjà plus. Par contre, bien que ne constituant par le nombre qu'une petite minorité, les citoyens anglais de Québec avaient, depuis 1809, une *Literary and Historical Society*, et les cours publics du *Mechanics Institute*.

C'est à l'hôtel Blanchard, le 2 décembre 1847, que furent jetées les bases de la nouvelle association appelée à grouper la jeunesse en vue de lui fournir salles de lecture, revues, livres et conférences. Une

fois atteint l'accord de principe, une assemblée réunit quelque deux cents personnes dans la salle de la bibliothèque du Palais législatif, le 17 janvier 1848. L'Institut Canadien était réellement fondé ce jour-là par quelques-uns des citoyens les plus distingués de Québec, les uns déjà connus, les autres promis à la notoriété : Marc-Aurèle Plamondon, plus tard juge de la Cour Supérieure, qui en acceptait la présidence active, Joseph-Charles Taché, Pierre-J.-O. Chauveau, Joseph Cauchon, Octave Crémazie, Napoléon Casault, James Lemoine, le peintre Théophile Hamel, François-Xavier Garneau, le poète Louis Fiset. René-Edouard Caron, alors président du Conseil législatif, ne dédaigna point de devenir aussi président honoraire de l'institution naissante.

La première préoccupation des fondateurs fut de recueillir des fonds par tous les moyens honnêtes. Les plus généreux ouvrirent leur bourse et le Gouvernement de la Province-Unie, où l'Institut pouvait compter sur de hautes protections, y alla d'un octroi, sans toutefois engager l'avenir. Disons tout de suite que la plupart des gouvernements qui se sont succédés à Québec, depuis un siècle, ont plus ou moins généreusement subventionné l'Institut Canadien. Après avoir varié de \$50 à \$600 par année, cet octroi a fini par se stabiliser à un chiffre très respectable, en ces derniers temps.

Et puis, il fallait bien compter sur les membres eux-mêmes — trois cents dès la première année — dont la cotisation, d'abord fixée à \$2.00 puis à \$4.00, avant d'être ramenée à \$2.00, restait la principale source de revenus. A sa première réunion, le comité de régie n'eut donc rien de plus pressé que d'adopter une résolution à l'effet de « collecter (*sic*) sans délai la souscription des membres ». Après quoi, il prit les dispositions nécessaires pour meubler la salle qu'il avait louée à l'encoignure des rues Port-Dauphin et Buade, acheter un registre et se faire donner des livres. Ayant ainsi satisfait aux plus urgentes nécessités matérielles, les directeurs proclamèrent l'importance d'« ouvrir avec l'Institut Canadien de Montréal des relations de bonne entente qui doivent exister entre deux institutions nationales »,

et la confiance qu'ils avaient dans l'avenir grâce à l'« enthousiasme des citoyens de Québec » autant qu'à « l'honorable appui » des premiers souscripteurs.

Le 6 mars de la même année, par les soins de Pierre Chauveau, les directeurs de l'Institut Canadien, en vue d'obtenir leur reconnaissance légale, présentaient une requête aux « honorables Chevaliers, citoyens et bourgeois, députés du peuple de la Province du Canada, réunis en Parlement . . . » Cette requête, acceptée et devenue loi dix-sept jours plus tard, par sanction royale, définissait ainsi le but de l'Institut Canadien :

1—Entretenir une salle de lecture qui devra contenir les meilleures publications politiques, littéraires et scientifiques de la province et de l'étranger ;

2.—Former une bibliothèque, en procurer l'usage à ses membres et recueillir tous les documents qui ont rapport à l'histoire du pays, ainsi que tous objets d'histoire naturelle qu'il lui sera possible de se procurer ;

3—Offrir à ses membres l'avantage d'une discussion hebdomadaire et au public une suite de lectures ;

4—Opérer la réunion de tous les jeunes Canadiens, les porter à l'amour et à la culture de la science et de l'histoire, et les préparer aux luttes plus sérieuses de l'âge mûr ;

5—Promouvoir, par toutes les voies honorables et légitimes, les intérêts du pays en général et de cette ville en particulier ;

6—Enfin, pratiquer ce que la confraternité et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie.

Il ne restait plus qu'à se mettre à l'oeuvre. A peine ouverte à ses membres, la bibliothèque renfermait déjà près de 1,500 volumes. Les « lectures » ou conférences, qu'on espérait d'abord offrir au public à raison d'une par semaine, eurent habituellement pour cadre la salle des séances de l'Assemblée législative. Quand les députés étaient en session, l'auditoire se transportait à la salle de l'Académie de Musique ou à la salle Victoria pour y entendre Etienne Parent, l'abbé Jean

Langevin, qui fut le premier évêque de Rimouski, l'historien Ferland, le docteur Painchaud, Napoléon Aubin, Pierre Chauveau. Si la conférence avait un caractère artistique ou scientifique, l'exposé s'accompagnait d'une démonstration au moyen de la lanterne magique. Encore fallait-il user de prudence dans le choix des conférenciers. C'est ainsi que l'Institut ayant annoncé, en 1886, une conférence par Arthur Buies, le cardinal Taschereau crut bon de rappeler aux directeurs la récente condamnation de *La Lanterne*. Il fallut sacrifier le polémiste, et l'archevêque prit aussitôt la peine d'exprimer publiquement sa satisfaction.

Les discussions, qui figuraient au programme de l'Institut, furent bien davantage une cause d'embarras. Au début, tout alla bien et les débats les plus animés s'engagèrent pour établir quels avantages le Canada et Québec en particulier retireraient du commerce libre, pour décider si la tenure seigneuriale était avantageuse ou non et si elle devrait être abolie en tout ou en partie, si les Croisades, considérées sous le rapport social, avaient été utiles ou non, pour rechercher quelles étaient, entre les professions libérales, les différentes carrières que la jeunesse canadienne instruite pourrait « parcourir » avec le plus d'avantage. Par malheur, on se rendit vite compte que ces discussions, portant sur des sujets anodins en apparence, mais parfois d'une actualité brûlante, étaient une cause de violentes discordes, voire de profondes divisions. On se résigna donc à les supprimer. Mais ce genre de gymnastique intellectuelle avait ses partisans qui, un jour de 1854, revinrent à la charge en proposant, comme sujet de discussion : « Qui a rendu les plus grands services à l'humanité : la presse ou la vapeur appliquée aux machines ? » Une majorité de directeurs opina que le sujet était contre le bon ordre ! . . . On en chercha vainement un autre, paraît-il. « Le bureau n'ayant pu trouver de question qui peut être discutée sans donner lieu à des allusions politiques ou religieuses », ce fut la mort des débats. Il ne fallait pas que l'Institut devînt « un club politique et un lieu de controverses religieuses », et, encore moins, qu'il fût exposé à perdre l'allocation du gouverne-

ment. Comme le notait, avec une satisfaction non déguisée, le président Jolicoeur, « la voix de la sagesse fut entendue, et l'on mit désormais un soin scrupuleux à bannir de notre sein tout sujet de discorde ».

Plus encore que les conférences et les discussions, la bibliothèque risquait d'être plus que moins souvent une source d'ennuis divers pour l'Institut. Plus que les autres, cette forme d'activité exigeait une prudence de tous les instants. Ce n'était pas à Québec qu'on courrait le moindre risque de s'attirer la plus légère remontrance de l'autorité religieuse ! Il ne fallut pas moins de trois longues séances du Bureau de direction pour savoir, par exemple, si l'on devait ou non renvoyer le journal *L'Avenir*, de Montréal, fondé en 1847 par Jean-Baptiste-Eric Dorion. Et encore, le renvoi ne fut-il décidé qu'à une faible majorité. N'empêche que les lectures aussi bien que les achats de livres étaient l'objet de la plus stricte surveillance, pas au point cependant de prévenir toute anicroche. C'est ainsi que la censure s'en prit un jour aux oeuvres politiques de Paul-Louis Courier, importées, pour comble, par le libraire Crémazie, secrétaire de l'Institut. Or ces oeuvres contenaient des « pastorales » jugées immorales et obscènes. Les directeurs s'empressèrent de décider que le volume où se trouvaient de telles pages serait donné au relieur « pour les en retrancher ». Une autre fois, une longue discussion s'engagea autour d'une lettre dans laquelle un prêtre de la ville protestait contre un « ouvrage mauvais et très dangereux » mis en circulation : *Paméla ou la vertu récompensée*. Le Conseil se défendit en démontrant que le livre n'avait pas été acheté par l'Institut et promit de prendre toutes les mesures qui s'imposaient pour le faire disparaître. A la suite de quoi, un comité reçut la mission de visiter régulièrement la bibliothèque et d'en retirer les volumes répréhensibles. Certains lecteurs n'hésitaient du reste pas à se poser en juges et . . . « bourreaux », comme ce fut le cas de l'abbé Henri-Raymond Casgrain qui prit sur lui d'enlever et de brûler plusieurs ouvrages.

L'Institut Canadien poursuivait donc de son mieux le multiple

but que ses fondateurs lui avaient assigné, que sa devise *Utile Dulci* proclamait et qu'Eugène Hamel, sous la dictée d'Auguste Soulard, avait symbolisé dans des armoiries représentant un arbre d'érable entaillé et un petit ange. « Nous avons fondé, aimait à rappeler celui-ci, une oeuvre dont nous espérons que la jeunesse recueillera après nous les fruits de la science, d'amour du travail et d'une utile récréation ».

Cette oeuvre, dont le rayonnement, avant 1875, tout au moins, ne dépassa guère les limites de la ville de Québec, fit cependant parler d'elle à Paris. Et voici dans quelles circonstances.

L'Institut Canadien de Montréal comptait parmi ses membres Joseph-Guillaume Barthe, avocat, journaliste, ancien député de Yamaska, que les Anglais avaient emprisonné en 1838 parce qu'il avait écrit une ode patriotique dont l'inspiration, pour être aussi peu poétique que possible, n'en avait pas moins déplu à ces messieurs. Or, en juin 1853, Barthe s'était rendu en France pour y recruter des colons. A peine avait-il mis le pied sur le sol de l'ancienne mère-patrie qu'écrivant dans *la Gazette de France*, il souhaita de voir le Canada bientôt reconquis par celle-là, sinon politiquement, du moins intellectuellement. Et le grand moyen d'opérer cette reconquête n'était autre que . . . l'affiliation des Instituts Canadiens de Montréal et de Québec à l'Institut de France !

Barthe était à Paris depuis deux ans lorsque la guerre de Crimée provoqua l'alliance franco-anglaise. Ce qu'il fallait toutefois, c'était une « alliance durable, éternelle ». Or, à en croire Barthe, le Canada risque à tout moment d'être conquis par les Etats-Unis. L'Angleterre est donc menacée de perdre ses possessions d'Amérique. Comme elle a présentement besoin de la France pour combattre la Russie, elle aura besoin de cette même France pour tenir tête à l'Oncle Sam, en Amérique même, où la France n'a pas d'intérêts. Le moyen qu'elle en ait, pour être ainsi mieux disposée à soutenir la Grande-Bretagne, est que cette dernière lui cède, en totalité ou en partie, le Canada, plus exactement, le Bas-Canada.

Le journaliste-colonisateur entend donc consacrer tous ses efforts à renouer des liens entre la France et le Canada, en prévision de cette éventualité plus ou moins prochaine. C'est là-dessus qu'il médite en arpentant les Champs-Élysées. Un jour, à l'ombre d'un sycomore du Château de la Tour, rue de Passy, il croise un homme à cheveux blancs, accompagné de deux dames et en quête d'un logis. La conversation s'engage et le Canadien ne tarde pas à apprendre que « la providentielle apparition » n'est autre que Louis-Jean-Nicolas Monmerqué des Rochais, conseiller-doyen à la cour d'appel, auteur de maints ouvrages littéraires, membre de l'Académie des Inscriptions. Cette fois vraiment, il tient l'homme dont il a besoin pour amorcer son projet et il n'entend pas le lâcher. A peine rentré chez lui, il entreprend de rédiger une longue lettre ouverte sur le Canada à l'adresse de l'académicien, lettre qu'il tente vainement de faire paraître, au moins en partie, dans les journaux parisiens. La Question d'Orient intéresse davantage l'opinion publique. C'est alors que Barthe prend sur lui de faire imprimer l'épître où il préconise, entre autres moyens de rattacher le Bas-Canada à son ancienne mère-patrie, l'affiliation de l'Institut Canadien à l'Institut de France. Il va sans dire que l'auteur fait les plus vifs éloges du premier qui aurait, d'après lui, une « branche » dans chaque ville, voire dans chaque village un peu important du Bas-Canada : Québec (*sic*), Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, etc.

Quand il a lu le document, Monmerqué représente à Barthe que, seul, l'Institut de France, c'est-à-dire les cinq Académies, peut régler une aussi importante question. Lui-même est disposé à préparer le terrain, mais à titre personnel, comme c'est à titre personnel qu'il a pris connaissance de la lettre. D'autre part, le vœu d'un seul membre de l'Institut Canadien ne saurait suffire. Que l'Institut tout entier fasse donc une demande officielle, et rien ne devrait être plus aisé, car, veut bien reconnaître ce magistrat lettré, « nous parlons la même langue et les lumières n'ont pas de patrie exclusive ». N'empêche qu'il faut procéder avec diplomatie pour ne pas se heurter aux

influences du Haut-Canada qui pourraient « bien se trouver en opposition avec la Province de Québec ».

Sans tarder, Barthe met l'Institut de Montréal au courant de son projet et de ses premières démarches. « L'Institut de France, écrit-il, vous a déjà fait l'honneur de traiter corps à corps avec vous ». Raison de plus pour ne pas oublier « que les rapports des deux peuples et des deux gouvernements français et anglais, dans la délicate situation des choses d'aujourd'hui, lui (Institut de France) font une loi impérieuse d'user des plus grands ménagements pour ne pas donner l'éveil aux soupçons ou choquer des susceptibilités toujours prêtes à éclater ».

Même s'il est toujours d'opinion que l'Institut Canadien de Québec est une simple succursale de celui de la métropole, Barthe croit plus sage d'écrire à son président. Il faut que l'Institut de Québec s'entende avec celui de Montréal, « s'il attache le même prix que moi aux résultats que je me promets de mes premières démarches ». Le projet est bien accueilli dans la capitale de la France ; mais il importe de faire diligence. Il s'agit d'une « affaire de famille » et, si Québec ne marche pas, l'Institut de Montréal profitera seul de ce qui est offert. Les deux Instituts doivent se rencontrer sur le terrain où Barthe les place, et ce dans l'intérêt commun de la patrie.

C'est en février 1854 que notre compatriote a expédié ces deux lettres. Entre temps le secrétaire de l'Institut de France lui a écrit pour le remercier de son mémoire sur le Canada. Sur réception de la lettre de Barthe, les directeurs de l'Institut de Québec s'empressent d'adopter une résolution où il est dit que « l'Institut Canadien serait toujours flatté et honoré d'une affiliation que lui accorderait le célèbre Institut de France ; mais il comprend trop bien la différence qu'il y a entre lui et ce dernier Institut pour se méprendre au point de solliciter cette affiliation ». Une simple résolution toutefois ne suffit pas. Une lettre du secrétaire-archiviste, — et quelle lettre ! — à l'adresse du secrétaire de l'Institut de France, l'accompagnera à Paris :

« Si jamais hommes vivant sous une loi étrangère à votre pays, concurent pour vos savants la plus haute admiration, ce sont les descendants de ces hardis pionniers qui, à la suite de Jacques Cartier, vinrent au nom de la France, fonder sur les bords du St-Laurent une colonie dont les habitants acquis à l'Angleterre depuis près d'un siècle sont restés Français de cœur.

« Aussi, Monsieur, si pour être associés à vos travaux, si pour être élevés jusqu'à vous, il suffirait d'avoir avec les membres de votre Institut une commune origine, et d'admirer leurs oeuvres immortelles, s'il n'était besoin que d'avoir quelque goût pour l'étude, nous oserions peut-être briguer cette inestimable faveur ; mais nous avons trop le sentiment des qualifications qui nous manquent pour nous permettre de si ambitieuses aspirations.

« Notre société naissante est composée de jeunes gens livrés presque exclusivement au commerce ou à l'exercice des professions, qui consacrent à la culture des lettres les courts instants arrachés à leurs occupations . . .

« Nous savons gré à notre compatriote, Monsieur Barthe, d'avoir attiré les regards de l'illustre corps dont vous faites partie, sur nos humbles efforts dans la carrière des sciences et des lettres, et nous regrettons de ne pouvoir mettre à effet ses généreuses intentions à notre égard ; mais dans notre condition d'être, la seule suite que nous pourrions donner à la suggestion serait — si nous l'osions — de solliciter de votre Institut la faveur de transmettre à notre société le rapport annuel de vos délibérations ou toutes autres publications faites sous vos auspices, qui nous instruiraient de vos travaux et de vos enquêtes dans le domaine de la science.

« Cette marque de sympathie nous inspirerait une nouvelle confiance dans le succès de notre entreprise et acquerrait à votre Institut la reconnaissance de la jeunesse de notre pays ».

Le 30 mars, c'est au tour de l'Institut montréalais de prendre position. Ses directeurs conviennent à l'unanimité de ne pas agir officiellement auprès de leurs « collègues » français, mais ils autorisent Barthe à faire tout ce qu'il croira utile pour venir en aide à la société : obtenir des livres, des oeuvres musicales, des oeuvres d'art, etc. A peine a-t-il reçu cette honorable mission que le journaliste s'en va frapper à la porte de M. Naudet, secrétaire de l'Institut de France : « L'Institut Canadien sentant son insuffisance, et combien peu il aurait à offrir en retour de vos libéralités à son égard, doit se contenter de tout espérer du généreux désintéressement de l'Institut de France . . . »

Au mois de décembre de la même année 1854, la nouvelle lettre de Barthe est lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La lecture est entendue avec intérêt et le document référé à la commission générale de l'Institut. En attendant, l'Académie décide d'envoyer ses publications à la « société-soeur » de Montréal.

Prévenu par Monmerqué, Barthe s'attend désormais à comparaître devant la commission générale. En conséquence, il prépare un discours « aux illustres membres de l'Institut de France ». Après avoir résumé l'histoire de l'Institut Canadien de Montréal, dont celui de Québec et ceux des autres villes, bourgs et villages du Bas-Canada ne sont que des « succursales », l'orateur en puissance le décrit minutieusement, saluant en lui « la plus belle espérance, la plus noble représentation » de près d'un million d'hommes. Puis il dresse une liste de suggestions qu'il abandonne à la générosité des « immortels » : fondation d'un prix « pour des questions de concours proposées aux intelligences canadiennes », participation des membres de l'Institut de France à l'attribution des prix dans les concours organisés par l'Institut Canadien, don à l'Institut Canadien d'un exemplaire des travaux périodiques de l'Institut, participation de l'Institut Canadien « au surplus des bibliothèques et musées de France », correspondance suivie entre les deux Instituts, reconnaissance, par l'Institut de France, du caractère de bachelier ès-lettres, et ès-sciences des Canadiens, publication, dans les journaux de Paris, des oeuvres canadiennes jugées dignes.

L'attente est longue. Barthe en profite pour écrire au géologue Elie de Beaumont et à François Villemain, respectivement secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences et de l'Académie Française, et à l'historien Guizot. Ce dernier est à la campagne et il ne pourra assister à la séance de la Commission générale. Villemain exprime ses sentiments sympathiques. Beaumont répond par une visite courtoise. Puis c'est Thiers qui reçoit un plaidoyer de Barthe. L'homme d'Etat approuve la démarche, mais il regrette de ne pouvoir offrir que ses vœux : les travaux personnels absorbent tout son temps et il n'assiste

du reste à peu près jamais aux séances. Notre tenace compatriote n'en a pas moins l'impression qu'il gagne chaque jour du terrain. Il écrit au secrétaire de l'Institut de France pour lui annoncer que onze membres de l'Institut Canadien de Montréal, dont Antoine-Aimé Dorion, viennent d'être élus à l'Assemblée Législative du Canada-Uni (septembre 1854). Finalement, au mois de décembre, Barthe apprend que son discours a été interprété par l'archéologue Jomard à une séance de la Commission. L'accueil a été sympathique, mais certaines suggestions faites par Barthe ne sauraient avoir de suite sans l'intervention du gouvernement, c'est-à-dire sans un recours à la politique . . . Comme l'explique Monmerqué à son nouvel ami, « la sympathie qu'on manifeste au dedans n'éclate pas au dehors ».

En fait de résultat pratique, les sections de l'Institut votent l'envoi de leurs publications et recommandent aux services administratifs de suivre leur exemple. C'est ainsi que l'Institut de Montréal recevra, et gardera pour lui seul, 202 volumes envoyés par les Académies et 78 par différents ministères. La chose ne s'est pas faite sans que Barthe n'ait dû tendre de nouveau la main. N'a-t-il pas eu l'idée d'écrire au peintre Horace Vernet, de l'Académie des Beaux-Arts, qui lui répond modestement : « Il faut que je me trouve en situation de contribuer pour ma part, en offrant à la compagnie dont vous êtes le délégué, quelques objets d'art qui soient dignes d'elle ». Et Barthe de répliquer : « Horace Vernet s'engage à offrir quelque chose de sa main ? Quelque chose qui soit digne de nous ? Oh ! qu'à cela ne tienne ! Les miettes de votre table, monsieur, voilà ce qu'il faut à notre festin . . . Laissez-les tomber, maître de l'art, voulez-vous ? »

Il est heureux que les directeurs de l'Institut Canadien de Québec, non plus ceux de l'Institut de Montréal, n'aient pas perdu la tête devant les instances de ce brave Guillaume Barthe. Ils avaient, dans le même temps, des préoccupations d'un autre ordre, car, après dix ans d'une vie active et relativement prospère, l'Institut entrait dans une période difficile. La « décadence » commença, paraît-il, lorsque le gouvernement cessa, en 1859, de verser son octroi annuel;

et elle ne fit que s'aggraver par suite du désintéressement des directeurs. Faute de quorum, le conseil ne se réunit que trois fois en 1860; faute d'argent, on cessa d'acheter des livres. Le nombre des membres diminua pendant que la dette s'accrut, à tel point qu'il fut à plusieurs reprises question de tout abandonner, de vendre la bibliothèque et l'ameublement qui occupaient le deuxième étage d'une maison de la rue Buade, face au presbytère Notre-Dame.

Par bonheur, une profitable réaction se produisit en 1863 et l'Institut se transporta rue Saint-Jean, dans l'immeuble de la Caisse d'Economie où il devait rester jusqu'en 1882. Jean-Charles Taché, l'abbé Ferland, Hector Langevin, François Langelier, Philippe-Jacques Jolicoeur s'attelèrent à la besogne de sauvetage et s'employèrent notamment à réduire la dette. On se remit à acheter des livres et les conférences recommencèrent à attirer un public friand d'entendre Hubert Larue, Hector Fabre, Lucien Turcotte, Faucher de Saint-Maurice. En 1874, la bibliothèque renfermait près de 4,000 volumes, recevait les grands journaux et principales revues de New-York, Paris, Londres. C'était, comme c'est encore, la seule bibliothèque publique ou semi-publique de la ville.

Comme l'Institut avait été fondé pour la jeunesse, il était naturel de penser que cette dernière s'y intéresserait. Mais, comme le notaient, avec une certaine tristesse, les directeurs, « la plupart des jeunes gens mettent plus d'empressement à visiter les salons et les hôtels que les bibliothèques et les salles de lecture ». Aussi bien, les mêmes directeurs comptaient-ils, avec plus d'assurance, sur le concours des dames, « car elles ont une grande influence sur la société ». Seulement, les dames n'étaient pas encore admises dans les salles de lecture de l'Institut. On espérait pouvoir les y admettre bientôt, dans des locaux plus spacieux, où se tiendrait en permanence . . . un gardien.

Les projets ne manquaient point, du reste, mais bien, plutôt, les moyens de les exécuter tous, comme, par exemple, celui d'un musée resté à l'état embryonnaire avec les quelques oiseaux et insectes

tes qu'avaient donnés James Lemoine et Pierre Chauveau, ou, encore, le projet de reprendre les discussions, de publier un annuaire, de recueillir les documents relatifs à l'histoire du Canada, de faire paraître des manuscrits, de réimprimer des ouvrages devenus rares, d'organiser des concours d'éloquence. De fait, la plupart de ces projets finirent, avec le temps, par devenir plus ou moins des réalités. C'est ainsi qu'en 1876 l'Institut honora la mémoire de Christophe Colomb par un concours d'éloquence dont les deux lauréats furent Onézime Fortier, de Saint-Jean, île d'Orléans, et Napoléon Charbonneau, de Montréal, et qu'en 1878, il fit célébrer l'« éloge de l'agriculture » dans un autre concours d'éloquence dont l'un des vainqueurs fut l'abbé Provencher. Aux conférences, on ajouta des concerts, donnés par des artistes locaux et il y eut de brillantes fêtes littéraires : en 1875, pour rappeler le centième anniversaire du siège de Québec par les Américains, en 1884, à l'occasion du soixante-seizième anniversaire de naissance de Longfellow, en 1892, année du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. L'Institut publia aussi des annuaires, sans interruption de 1874 à 1882, puis, à intervalles irréguliers, jusqu'en 1889. C'est également lui qui fit les frais de l'édition des *Voyages et Mémoires* de l'ingénieur Franquet et de la *Relation de Madeleine de Verchères*. Jusqu'au musée qui s'enrichit de pièces de monnaie, de lettres autographes, de gravures et de spécimens d'oiseaux.

En même temps qu'il multipliait ses moyens d'action grâce à l'appui du gouvernement et à la générosité des Québécois, l'Institut étendait son rayonnement. Il compta des membres honoraires à Montréal, New-York, Paris, Madrid et Rome. L'un de ces membres honoraires les plus appréciés était Rameau de Saint-Père, ardemment désireux de « réparer les malheurs des désastres qui nous ont séparés, en plaçant notre alliance et notre union dans une sphère que les violences injustes ne sauraient atteindre ». Un autre était le célèbre économiste et sociologue français, Frédéric LePlay, dont la Société internationale des études pratiques d'économie sociale, fon-

dée par lui, avait demandé d'être affiliée à l'Institut Canadien. Autant de témoignages d'une activité renaissante et d'une vigueur nouvelle que Monseigneur Taschereau, archevêque de Québec, se plaisait déjà à reconnaître dans une lettre du 19 mars 1871, où les mises en garde l'emportent toutefois sur les éloges directs :

« Je vous remercie bien cordialement pour votre bienveillante adresse. J'espère fermement que le ciel exaucera vos vœux et qu'avec son secours il me sera donné de contribuer dans la faible mesure de mes forces au bonheur de mes concitoyens.

« L'Institut Canadien de Québec sera toujours fidèle à sa mission patriotique de cultiver la belle langue que nous ont léguée nos ancêtres, s'il prend toujours pour règle les grandes et nobles idées des écrivains religieux qui l'ont immortalisée par leurs écrits. Une langue n'a de prix que comme expression de ce que ressent le cœur. Périclisse plutôt la nôtre, Messieurs, que de devenir le véhicule de l'impiété ou de cette littérature immorale qui annonce et prépare la déchéance d'un peuple ! Loin de nous ces lectures légères dont le moindre inconvénient est de consumer inutilement un temps toujours précieux surtout dans notre siècle, où toutes choses marchent si rapidement que celui qui perd une seule heure de la journée se trouve déjà bien en arrière ! De plus, l'on s'accoutume avec une effrayante facilité à ces frivolités qui dégénèrent en passion et ne laissent plus de liberté ni de vigueur à l'esprit pour se donner aux études sérieuses.

« La religion qui connaît si bien le cœur de l'homme, parce qu'elle est inspirée par celui qui a créé ce cœur, la religion nous dit tous les jours : « Sursum corda, en haut les cœurs ! » Sans doute, il faut bien que l'homme touche continuellement la terre par quelque endroit, il faut qu'il regarde de temps en temps où il met les pieds, il faut qu'il s'occupe des intérêts matériels, il faut que son esprit embrasse les mille et mille choses qui l'entourent et l'affectent dans sa partie sensible ; mais au milieu de tout cela, l'âme ne doit pas oublier sa sublime nature et son immortelle destinée. Elle doit donc repousser avec force tout ce qui peut tendre même de loin à la corrompre et à la dégrader, et au contraire elle doit se porter à tout ce qui peut l'élever, la purifier, la rendre plus énergique.

« Une société comme la vôtre, Messieurs, peut exercer une immense influence pour le mal comme pour le bien. Tout dépendra des livres que vous aurez dans votre bibliothèque et des journaux que vous aurez sur vos tables de lecture. Aucune raison ne peut justifier ce qui est mauvais et le prétexte qu'il faut connaître le mal comme le bien, est précisément celui qu'allégua Satan pour tenter notre premier père, et vous savez quel désastre en a été la suite. Donc, Messieurs, pour être fidèle à votre programme, vous veillerez sur tout ce qui doit être of-

fert en lecture à vos membres, avec la sollicitude qu'une mère qui aime son enfant, met à écarter de lui non seulement ce qui peut le faire mourir, mais même ce qui peut simplement lui causer une légère blessure.

« De cette manière, l'Institut Canadien de Québec sera une oeuvre chère à la religion, bénie du ciel, bénie aussi par les générations futures auxquelles il aura puissamment contribué à conserver intact l'incalculable héritage d'une foi pure et d'une saine morale, sans lesquelles il est impossible à un peuple d'être véritablement heureux ».

Plus brièvement, mais avec non moins de sincérité et d'émotion, M. Claudio Jannet, disciple de Le Play, rendait, neuf ans plus tard, un hommage encore plus vibrant à l'oeuvre de l'Institut :

« Il me tarde de vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'honneur qu'a daigné me faire l'Institut Canadien en me recevant dans son sein comme membre honoraire.

« Il y a longtemps que je connais et apprécie les travaux de cette société qui a si puissamment contribué à maintenir dans sa pureté la langue française au Canada, et à développer chez tous ses enfants l'amour de leur histoire nationale. L'Institut Canadien a fait aussi aimer et connaître votre noble nationalité, dans ses progrès successifs, à vos frères de la vieille patrie. Je lui en ai, pour ma part, une vive reconnaissance, et je suis heureux, en quittant cette ville si hospitalière, d'emporter un titre qui me sera, je l'espère, un lien nouveau avec elle, et me donne l'espérance de garder une petite place dans vos souvenirs, comme celui d'un fidèle ami du Canada ».

Sans doute, il restait des ombres au tableau. En dépit des appels multipliés, le nombre des membres ne dépassait pas quatre cents en 1880 et la bibliothèque renfermait tout au plus 6,000 volumes. A la même date, la *Quebec Literary and Historical Society* offrait à ses quelque 350 membres un musée bien garni et une bibliothèque de 10,000 volumes. Si encore, parmi les 6,000 volumes de l'Institut, les plus sérieux eussent été les plus lus ! C'était tout le contraire, et les directeurs déploraient que la presque totalité des ouvrages en circulation appartenissent à la littérature légère. « C'est un véritable événement lorsqu'on demande un livre sérieux ».

N'empêche que l'Institut Canadien de Québec rendait jaloux

les Montréalais. Et voici ce qu'on pouvait lire, à ce propos, dans une livraison de *la Revue de Montréal* (1880) : « Il y a, dans la bonne ville de Québec, près du foyer lumineux de l'Université Laval, à côté de la Société Littéraire et Historique et de plusieurs cercles littéraires pleins de vie, un Institut qui a pour devise *Utile Dulci* et pour mission de répandre le goût de l'étude parmi la jeunesse et d'aider au développement de notre littérature. Cet Institut, qui aura bientôt sept lustres accomplis et qui montre avec orgueil les noms de quatre cents amis des lettres rangés autour de son drapeau, fournit à Québec, déjà si favorisé sous ce rapport, des cours publics et des agapes littéraires, plusieurs conférences par année, ouvre des concours d'éloquence, publie un annuaire, possède une salle de lecture, un musée, qui augmente chaque année, une bibliothèque accrue d'environ 200 volumes par année depuis 1870, reçoit douze revues, huit journaux illustrés, plus de trente feuilles politiques, et songe à se donner, dans un avenir prochain, à titre de doyenne de nos institutions littéraires, le luxe d'un palais digne de son nom et de la noble mission qu'il poursuit . . . Et tout cela, quand l'aurons-nous ? »

Ce « palais » qui, avant même d'être acheté ou construit, piquait l'amour-propre de l'écrivain montréalais, l'Institut ne pouvait pas compter l'offrir tout de suite à l'admiration des contemporains. Après tout, l'essentiel n'était-il pas qu'il pût se procurer sa maison à lui, être enfin dans ses meubles ? Les finances remises en état, ses directeurs pensèrent non sans raison qu'il était temps d'avoir pignon sur rue. Ils jetèrent les yeux sur un immeuble à trois étages qui portait le numéro 37 de la côte de la Fabrique et que tout Québec connaissait sous le nom de « Maison Bilodeau ». Celle-ci appartenait à une authentique Québécoise qui y était née en 1845, Clara Symes, épouse de Napoléon-Hughes-Charles-Ghislain-Marie Maret, marquis de Bassano, petit-fils d'un grand chambellan de Napoléon III. La transaction était conclue en février 1882 et, neuf mois plus tard, l'archevêque de Québec bénissait solennellement les nouvelles salles de l'Institut Canadien, non sans avoir pris soin, une fois de plus, de

mettre les nombreuses personnes, présentes à la fête, en garde contre les mauvaises lectures. Le président Chouinard, les juges Plamondon et Routhier rivalisèrent d'éloquence et Pamphile LeMay récita une poésie inédite : « Il est des droits sacrés qu'il faut savoir défendre . . . » Pour mettre le comble à l'enthousiasme que provoquait la fête et à la confiance que l'événement faisait naître, une souscription publique rapporta quelque \$4,000.

Il était écrit cependant que l'Institut, sans répéter, pour ainsi dire, l'expérience du Juif errant, serait assez vite contraint de chercher un nouveau logis. En janvier 1889 d'abord, peu s'en fallut qu'un incendie, déclaré dans l'immeuble voisin qu'occupait la Caisse d'Economie, ne le jetât littéralement à la rue. L'alerte était à peine passée et les dégâts réparés, que la ville de Québec offrit d'acheter la maison Bilodeau afin de procéder à l'élargissement de la côte de la Fabrique. Les négociations traînèrent en longueur et l'acte de vente ne fut enfin signé qu'aux premiers jours de 1898. Devenue propriétaire de l'immeuble, au prix de \$20,000, dont \$10,000 payés comptant, la ville s'engagea, par-devant notaire, à loger l'Institut et à lui verser un octroi annuel si sa bibliothèque était ouverte au public. La transaction était d'autant plus avantageuse que l'Institut restait le créancier de la ville pour le solde du prix de vente, soit pour \$10,000.

Le 22 mars de la même année, dans les nouveaux locaux que le Conseil municipal lui avait aménagés en son propre hôtel et d'où il ne devait partir qu'en 1932 pour occuper tout un étage du Palais Montcalm, l'Institut célébrait avec éclat le cinquantenaire de sa fondation. Rehaussée de la présence du lieutenant-gouverneur de la Province, sir Louis Jetté, la manifestation servit de prétexte pour rappeler les joies et les tristesses qui avaient marqué le demi-siècle écoulé, les incontestables progrès accomplis, et pour esquisser les rêves d'avenir. Le premier président de l'Institut, le juge Plamondon, était encore là, aux côtés de son lointain successeur, Nazaire Ollivier, et il prit la parole en même temps que sir Adolphe Rou-

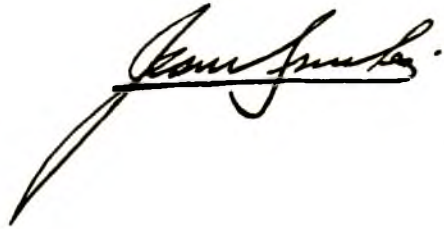
thier et Thomas Chapais. Un jeune avocat, à la diction parfaite, Ad-jutor Rivard, dit des vers d'Adolphe Poisson.

Puis, lorsque les bruits de fête se furent tus, l'activité de l'Institut Canadien reprit de plus belle, sans être, cependant, beaucoup plus bruyante qu'elle n'avait été jusque-là. Quoiqu'il n'ait pas rempli toutes les tâches que ses fondateurs lui avaient assignées, l'Institut n'en a pas moins joué un rôle à la fois utile et brillant dans la vie intellectuelle de Québec, au cours du dernier demi-siècle. S'il n'a pas toujours été à l'abri des embarras financiers, il a fini par atteindre à une aisance que beaucoup d'associations similaires peuvent lui envier. Bientôt centenaire, il mérite, à ce seul titre, le respect. Son oeuvre ne s'est pas traduite par des publications retentissantes, non plus que par des travaux de recherches dans le domaine des lettres ou celui des sciences. Il a été et il continue d'être, surtout depuis son affiliation à l'Alliance Française, la tribune recherchée d'où les voix les plus autorisées et les plus éloquentes du Canada et de la France se sont fait entendre. Les énumérer toutes serait dresser un éblouissant et interminable palmarès. Il a compté, parmi ses présidents et ses directeurs quelques-uns des Québécois les plus distingués. Faute de mécènes, il n'a pas accumulé de trésors en livres, pièces d'archives ou oeuvres d'art, mais sa bibliothèque renferme aujourd'hui au delà de 30,000 volumes. Bien plus, il possède enfin ce « palais » dont avaient rêvé pour lui les directeurs d'il y a soixante ans. Un don généreux du sénateur Lorne-C. Webster, une contribution encore plus généreuse de la Ville et du Gouvernement ont permis, en 1942, l'achat et l'aménagement de la vénérable église Wesley qui, après avoir été pendant un siècle le temple de la prière, est devenu celui de la lecture.

*Heureux qui vient ici, dans la pénombre auguste,
Se nourrir de silence et de recueillement.*

(Louis Le Cardonnell)

Si ceux qui avaient en mains, il y a un demi-siècle, les destinées de l'Institut Canadien, pouvaient, en rappelant l'oeuvre de leurs prédécesseurs, se permettre d'esquisser les plus beaux, en même temps que les plus raisonnables projets, que ne serions-nous pas en droit d'espérer, à l'expiration de cet autre demi-siècle, pour l'avenir d'une institution dont la ville de Québec ne saurait plus se passer ?

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Jean Bruchési". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline that extends to the left.